

Avancer dans mon parcours professionnel



Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...

Vous savez faire beaucoup de choses grâce à vos activités au travail ou en dehors du travail mais vous ne savez pas comment le dire ou comment l'expliquer.

Cela peut vous aider pour changer de travail, d'atelier, pour faire une formation ou pour faire d'autres d'activités.

Cela peut vous aider pour votre avenir.

Aujourd'hui, il y a des solutions pour :

- > mettre en avant ce que vous savez faire
- > faire des stages
- > changer de structure ou de travail
- > faire d'autres activités

Il y a aussi des personnes qui peuvent vous aider mais ce n'est pas facile de les connaître.

Cette formation vous aide à dire ce que vous savez faire et ce que vous aimez faire.

Elle vous aide pour réfléchir à vos projets d'activités ou de changements dans le travail.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- > La formation dure 2 jours
- > Le formateur s'appelle **Pauline PAYRASTRE** ou **Arnaud SENNEPIN**
- > Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- > La formation est payée par votre établissement ou par un organisme qui paye des formations.
- > Cette formation a lieu dans votre établissement.
- > **Tarifs 2024** : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra (tous les prix sont à la page 73)

POURQUOI ?

- > Faire le point sur vos activités (loisirs, formation, travail, etc.)
- > Savoir ce que vous savez faire, vos qualités
- > Comprendre comment s'en servir pour vos projets
- > Comprendre comment en parler
- > Connaître les aides pour votre projet professionnel, vos formations, le changement de votre travail...

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- > C'est quoi un projet professionnel ?
- > C'est quoi des activités ?
- > C'est quoi des compétences ?
- > C'est quoi des qualités ?
- > À quoi ça sert d'en parler ?
- > Comment vous pouvez en parler ?
- > Comment avoir plus confiance dans ce que vous savez faire ?
- > C'est quoi être motivé ?
- > Qui peut vous aider pour votre projet ?
- > Quelles sont les aides pour vos projets ?
- > Quels sont vos droits pour trouver un travail ?
- > Quels sont vos droits pour faire une formation ?
- > Quels sont vos droits pour changer d'activités ?

POUR QUI ?

- > Pour des adultes accompagnés par un établissement ou un service dans le domaine du handicap ou du social
- > Les personnes ont un travail ou non
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer
- > Le groupe est composé de 8 à 10 personnes
- > Un professionnel peut participer à cette formation comme personne de soutien

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise des documents en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux
- > Le formateur utilise des fiches sur vos activités et sur vos compétences
- > Il y a des discussions avec le groupe
- > Un professionnel de la structure est présent